

CENTRE
D'ÉTUDES
RÉGIONALISTES
DE
LIMOGES



**CONGRÈS RÉGIONAL
DE
FOLKLORE**



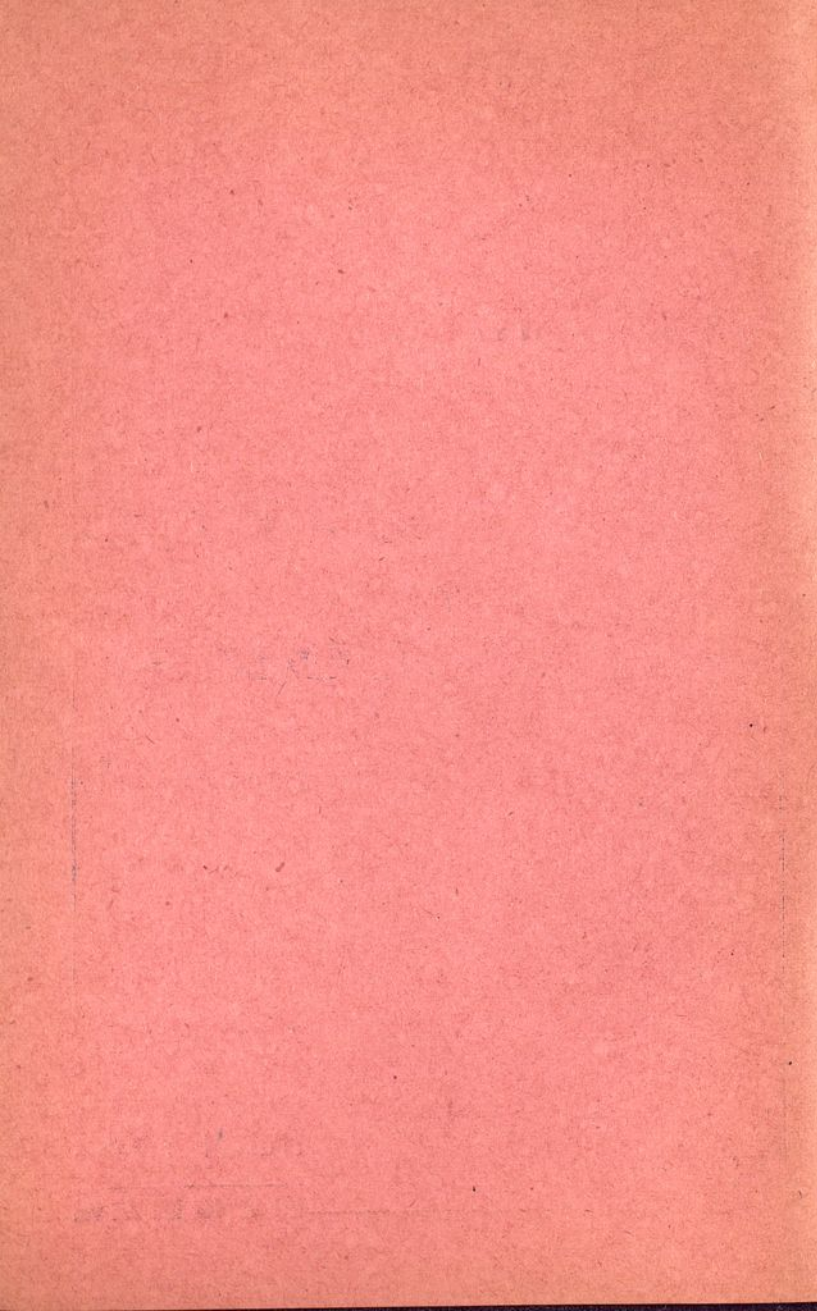
IMP. R. RIVET — LIMOGES

LIMOGES

4

JUIN 1944





MAG. P.
Lim
50 295
ex. 1

CENTRE
D'ÉTUDES
RÉGIONALISTES
DE
LIMOGES



**CONGRÈS RÉGIONAL
DE
FOLKLORE**



IMP. E. RIVET — LIMOGES

LIMOGES

4

JUIN 1944





(CLICHÉ DE « NOTRE PROVINCE »).

L'Abbé JOSEPH ROUX
le rénovateur de la langue limousine

CONGRÈS RÉGIONAL
D E
FOLKLORE

Le Congrès Régional du Folklore, organisé par le Centre d'Etudes Régionalistes de Limoges, a eu pour cadre, grâce à la sympathie de Monsieur le Maire de la Ville de Limoges, la belle salle des mariages de l'Hôtel de Ville. Il s'est ouvert le 4 juin à 10 heures du matin, et les deux séances, activement employées, ont failli ne pas suffire à la lecture de quinze communications savantes et aux échanges de vues qu'elles ont souvent suscitées.

Malgré les difficultés croissantes des communications, de nombreux congressistes, dont on trouvera la liste plus loin, parmi lesquels d'éminentes personnalités des départements de la région, avaient tenu à assister aux travaux. D'autres également, dans l'impossibilité absolue de se déplacer, avaient pris soin de manifester leur sympathie au Centre d'Etudes par des lettres d'excuses et de regrets : parmi eux nous tenons particulièrement à citer M. de Chalup, vice-président du C. E. R., et M. Charles Brun, l'éminent régionaliste, apôtre inlassable de la résurrection des provinces, qui devait présider le congrès et dont jusqu'au dernier moment, nous avions espéré la venue ; par une coïncidence malencontreuse, un autre congrès siégeait au Mont-Dore et M. Charles Brun était tenu d'y parler à titre officiel (1). Malgré ces absences, le nombre des adhérents a dépassé très fortement celui des membres du Congrès Régional des Sociétés Savantes de 1943.

Ouvrant la séance du matin, M. Lefort-Lavauzelle, Président Général du Centre d'Etudes, remercia M. le Préfet Délégué qui avait bien voulu honorer le Congrès de sa présence et en accepter la présidence d'honneur, et M. le Maire de Limoges qui, appelé hors de notre ville, avait cependant tenu à exprimer sa bienveillance à l'égard du Centre d'Etudes. Dans une improvisation à la fois opportune et spirituelle, M. Lefort-Lavauzelle souligna l'importance des traditions françaises, qui, sans aucun doute, seront à la base de la France de demain et qui sont le sûr garant de sa reconstruction, en associant étroitement les forces économiques et les forces culturelles.

(1) Parmi les personnalités qui se sont excusées : Mlle Genès, MM. Dr de La Farge, Régis Rohmer, Dr Janicaud, etc...

M. Mécheri, Préfet Délégué, représentant M. le Préfet Régional, prit ensuite la parole. Dans une allocution chaleureuse, dont on trouvera le texte d'autre part, M. le Préfet établit un parallèle entre la Bretagne et notre région limousine si riche en souverains, et qui, elle aussi, pourrait avoir ses comités, son institut d'études, ses conférences régionalistes, ses expositions, etc.. « Des jalons sont posés », ajoute M. le Préfet, et il donne l'assurance que les autorités préfectorales, conscientes de l'importance du mouvement régionaliste, l'aideront de tout leur pouvoir. Cette allocution pleine de cœur alla aussi au cœur de l'auditoire tout entier.

Enfin, M. Franck Delage, Président du Centre d'Etudes, prononça un discours préliminaire aux travaux du congrès. Après avoir remercié vivement M. le Préfet des encouragements qu'il venait de prodiguer aux régionalistes, et après avoir donné lecture du vivant message de M. Charles Brun, M. Delage, en un style particulièrement choisi, rappela l'origine du Centre d'Etudes, ses buts essentiels, la tâche entreprise et la raison d'être des congrès régionaux. Cette journée, dit-il en substance, est une journée d'étude, de travail et non une journée de fête. M. Delage précise ensuite le sens du mot *folklore* et expose à grands traits l'organisation du travail qui est le propre de la science nouvelle consacrée à l'étude des traditions populaires.

Puis se succédèrent à la tribune, jusqu'à midi et ensuite de quatorze à dix-huit heures, nos érudits limousins et marchois qui envisagèrent diverses branches particulières du folklore régional. Il était nécessaire qu'il restât trace de toutes les communications qui ont été ainsi apportées au Congrès ; dans ce but, le Centre d'Etudes a pris la décision d'éditer la présente brochure où l'on trouvera un résumé des rapports si intéressants qui furent présentés.

Venant après le Congrès des Sociétés Savantes de septembre 1943, le Congrès du Folklore a été, malgré les temps difficiles, une magnifique réussite. Nous tenons à en remercier M. Franck Delage qui en assumait toute la charge et qui a su lui donner un aspect aussi vivant et aussi intéressant. Qu'il nous soit permis aussi de remercier à nouveau M. le Préfet, M. Lefort-Lavauzelle et M. le Maire de Limoges de l'appui qu'ils ont bien voulu nous donner.

Nous sommes persuadés que ce congrès, qui est la seconde grande manifestation organisée par le Centre d'Etudes Régionalistes de Limoges, aura contribué à faire mieux connaître notre région et à en souligner certains aspects pittoresques en unissant les efforts et la science des meilleurs éléments des milieux intellectuels de la région. Puisse aussi ce congrès remplissant la tâche que s'est donnée le Centre d'Etudes, contribuer largement à augmenter le rayonnement intellectuel et artistique de notre Petite Patrie.

*Le Secrétaire Général
du Centre d'Etudes Régionalistes :*

J. CHARTIER,

LISTE DES ADHERENTS

- MM. E. ALLUAUD, à Crozant (Creuse) ;
Alem BASSET, 18, boulevard Victor-Hugo, Limoges ;
A. BASSET, à Aix (Haute-Vienne) ;
BASTIDE, 9, place Fournier, Limoges ;
Mlle BEAURE d'AUGÈRES, à Limoges ;
MM. Jean BEAURE d'AUGÈRES, à Leytat, Saint-Priest-sous-Aixe
(Haute-Vienne) ;
BAUTIER, Archives Départementales, Guéret (Creuse) ;
BEYRAND, 45, rue des Basses-Palisses, Limoges ;
Edm. BLANC, 4, rue Théodore-Bac, Limoges ;
Mlles BLEYNIE, rue du Portail-Imbert, Limoges ;
BOISSET, Bibliothèque Municipale, Limoges ;
MM. R. BONNEL, Cours Jourdan, Limoges ;
Abbé G. BRISSET, Saint-Just-le-Martel (Haute-Vienne) ;
M. BRISSET, pharmacien, Aix (Haute-Vienne) ;
Ira BOURRÉE Limousine, à Brive (Corrèze) ;
MM. P. BROUSSE, 28 ter, rue Armand-Barbès, Limoges ;
J. BUREAU, Pierrebuffière, (Haute-Vienne) ;
Docteur BUTAUD, Bourgneuf (Creuse) ;
H. de CHALUP, Château de Cosnac, par Brive (Corrèze) ;
E. COURCELLES, à Bellac (Haute-Vienne) ;
J. CHAUVEAUD, 52, place de la Croix, Angoulême (Chte) ;
Mme Dr CLANCIER-GRAVELAT, 6, rue François-Chénieux, Limoges
Chambre de Commerce de Limoges ;
MM. A. CURIE, 3, place Denis-Dussoubs, Limoges ;
J. CHARTIER, 13 bis, boulevard Gambetta, Limoges ;
Mme de CHALIÈS, 138, avenue Ernest-Ruben, Limoges ;
MM. F. DELAGE, 40, rue d'Aixe, Limoges ;
A. DEMARGNE, rue Zizim, Bourgneuf ;
P. DUBERT, Chambre de Commerce, Limoges ;
M. DESCAZAUD, 8, rue Léon-Sazerat, Limoges ;
R. DONZET, 32, rue du Midi, Limoges ;
A. DONZET, 32, rue du Midi, Limoges ;
M. DASSE, 8, rue Jules-Guesde, Limoges ;
A. DUPOUY, 29, rue Pétoniaud-Beaupeyrat, Limoges ;
G. DARTOUT, rue Saint-Martial, Limoges ;
G. DEBORD, avenue Foucaud, Limoges ;
DEPELLEY, 71, rue de la Mauvendièrre, Limoges ;
H. DEGRASSAT, 10, rue de la Courtine, Limoges ;
Marc DELAGE, 25, avenue du Midi, Limoges ;
L. DUMAZAUD, Linards ;
L'Eglantino do Lemouzi, président M. GUILLOT, à Panazol ;
MM. R. FARNIER, rue Léonard-Limosin, Limoges ;
Abbé FLAMARI, à Turenne (Corrèze) ;

- P. FAYETTE, place des Bancs, Limoges ;
 M. FAYE, avenue de Toulouse, Limoges ;
 G. FRUGIER, Impasse de la Baleine, Limoges ;
 D. GERMANAUD, avenue Turgot, Bourgneuf (Creuse) ;
 A. GOURSAUD, 11, rue Jeanne-d'Arc, Vichy (Allier) ;
- Mlle M. GENÈS, rue du Dr-Verlhac, Brive (Corrèze) ;
- MM. L. GÉRALD, 8, rue Pierre-Curie, Limoges ;
 Médecin Général GULLON, La Souterraine (Creuse) ;
 Médecin Principal GARRIC, 47, rue Pétoniaud-Beapeyrat,
 Limoges ;
 HIVERT-JEANTHON, 24, rue des Arènes, Limoges ;
 H. HUGON, 5, avenue Foucaud, Limoges ;
- Mme HONORAT, 40, avenue Garibaldi, Limoges ;
 Institut de Formation Pédagogique d'Institutrices, Limoges ;
 Institut de Formation Pédagogique d'Instituteurs, Limoges ;
- MM. INTERTAGLIA et TREZZY, rue du Lavoir, Limoges ;
 Abbé JOFFRE, à Meilhards (Corrèze) ;
 Docteur L. JOUHAUD, 4, rue Georges-Bonin, Limoges ;
 Ch. JACQUET, 100, avenue Baudin, Limoges ;
 H. LELONG, 57, avenue de la Révolution, Limoges ;
- Mme LELONG-DELRIEUX, 57, avenue de la Révolution, Limoges ;
- MM. Dr de LA FARGE, av. Victor-Hugo, Tulle (Corrèze) ;
 J. LEIX, Solignac (Haute-Vienne) ;
 A. de LABORDERIE, 29, avenue des Bénédictins, Limoges ;
- Mlle LÉPINAY, Directrice I. F. P. Institutrices, rue d'Aixe,
 Limoges ;
- MM. Ch. LAGEAIS, 19, rue du Mas-Loubier, Limoges ;
 J. LAGUENY, 14, boulevard Carnot, Limoges ;
- Mme MARTEL, Vieilleville (Creuse) ;
- MM. P. MOREL, 48, rue du Colisée, Paris ;
 M. MARCHAND, rue Pierre-Curie, Limoges ;
 L. de NUSSAC, 10, rue des Prêcheurs, Brive (Corrèze) ;
 A. PERRIER, Tulle (Corrèze) ;
 Guy PÉTONIAUD, 6, avenue Maréchal-Pétain, Limoges ;
 RAPHANAUD, rue Saint-Georges, Limoges ;
 Jean REBIER, Mas de l'Aurence, par Isle (Haute-Vienne) ;
 A. ROUGIER, 5, boulevard Victor-Hugo, Limoges ;
 Docteur RAYMOND, 4, boulevard Carnot, Limoges ;
 M. SAUMON, 58 avenue de Toulouse, Limoges ;
- Etablissements SAUMON, Cieux (Haute-Vienne) ;
 A. SÉNAMAUD de BEAUFORT, 92, av. Garibaldi, Limoges ;
 F. SAULTE, 50, rue de Paris, Bort-les-Orgues (Corrèze) ;
- Mme G. THOMAS, 92, rue du Clos-Adrien, Limoges ;
- MM. V. VANDERMARCO, Masfont, par Le Vigen (Haute-Vienne) ;
 P. VERNADEAU, La Souterraine (Creuse) ;
 E. VINCENT, 4, rue Saint-Paul, Limoges ;
- Lous Veilhadours de Sent-Junio, Les Sapins, St-Junien (H.-V.)

Discours de M. MECHERI

Préfet Délégué

» Je suis particulièrement heureux de me trouver aujourd'hui parmi vous pour participer à des travaux dont l'intérêt est tel que, malgré les difficultés de l'heure, certains n'ont pas hésité à se mettre en route pour être des vôtres aujourd'hui.

» Ne s'agit-il pas, en effet, de ressusciter des fragments d'un passé qui nous est cher à plus d'un titre ? C'est en son terroir que la richesse spirituelle d'un peuple s'épand en premier lieu, et c'est ce terroir qui en garde le parfum, alors que tout s'est évanoui, les êtres et les choses. Seuls témoins des époques disparues, les vestiges de la pensée et de l'art populaire doivent être entourés de soins jaloux, et l'on comprend le caractère de piété tendre que revêt pour les gardiens du passé la tâche qui leur est dévolue : entretenir les traditions, les ranimer lorsqu'elles vacillent sous le souffle des années ; remettre en lumière ce qui s'enfoncerait dans la nuit des âges : la vieille langue qu'ont parlée les ancêtres, les pierres vénérables qui demeurent lorsque tout alentour d'elles s'est écroulé ; faire revivre quelques instants les chants et les danses venus du lointain des temps.

» A l'heure où s'acharne sur notre pays l'épreuve la plus cruelle de cette guerre, et la plus imméritée, il est réconfortant, je dirai même émouvant, que vous soyez réunis là, en une assemblée soignée, pour mettre en commun l'apport de vos études personnelles et vous entretenir des faits et gestes de chez nous.

» La région limousine est suffisamment riche en souvenirs de toutes sortes pour que les milieux officiels portent un intérêt particulier aux manifestations de cet ordre. Elle mérite aussi qu'ils envisagent de patronner un véritable mouvement de coordination régionaliste, conforme à la ligne tracée par le Maréchal, Chef de l'Etat, pour la mise en valeur de la petite patrie au glorieux passé.

» C'est ainsi que le problème a été très largement traité en Bretagne où un Comité consultatif, composé de personnalités bretonnes et de représentants des principaux groupements ou fédérations culturelles de Bretagne, a commencé à fonctionner depuis la fin de l'année 1942. Ce Comité dont les membres sont nommés par arrêté du Préfet régional a pour mission d'étudier les questions culturelles, linguistiques, artistiques, folkloriques, et, en général, tout ce qui peut intéresser la vie intellectuelle bretonne. Il donne son avis et présente toutes suggestions désirables sur ces divers problèmes au cours de la réunion trimestrielle qui so

tient sous la présidence du Préfet Régional. Dans l'intervalle des sessions, le Comité est représenté par une Commission permanente de sept membres.

» D'excellents résultats ont déjà été obtenus et les premières bases ont été jetées d'un futur Institut d'études bretonnes dont les travaux porteraient non seulement sur la culture celtique proprement dite, mais également sur la géologie, la linguistique et l'économie.

» Des conférences régionalistes connaissent chaque année un vif succès. Des expositions d'art breton ont affirmé l'originalité de certains jeunes talents et constitué un effort intéressant de décentralisation artistique.

» Si la Bretagne témoigne d'un sens vraiment exceptionnel de sa personnalité, il n'en demeure pas moins que son exemple est précieux.

» Je puis, d'ores et déjà, vous donner l'assurance que notre sollicitude vous est acquise pour envisager avec vous les problèmes que peut poser un mouvement régionaliste limousin. Des jalons sont posés, en ce fait qu'il existe déjà un Centre d'Etudes et des « Ecoles » où chants et danses sont à l'honneur et où l'on tient en grand honneur la langue limousine qui fut celle, dit-on chez vous avec orgueil, de papes et de rois. Et l'on y parle des « gentils poètes » avec une juste fierté.

» Toutes les suggestions seront étudiées avec soin et l'effort d'unité vers lequel vous devez tendre, sera suivi avec sympathie et aidé par nous de tout notre pouvoir.

» Je tenais à vous en donner l'assurance au seuil de ce Congrès qui peut être un point de départ vers de nouveaux horizons ».



(CLICHÉ DE « NOTRE PROVINCE »).

Le Pas des Moissonneurs

Lettre-Message de J. Charles-BRUN

Délégué Général

de la Fédération Régionaliste Française

Paris, le 31 mai 1944.

Monsieur le Président,

Mesdames,

Messieurs,

J'aurais éprouvé une très grande joie à me trouver parmi vous et à vous écouter. Non point seulement parce que toute entreprise régionaliste a ma faveur, mais parce que le Limousin est pour moi comme une seconde patrie provinciale. C'est chez vous, Messieurs, qu'avec des amis dont je crois bien Louis de Nussac et Rehier les seuls survivants, nous avons, environ en 1900, mené cette campagne de commémoration et de discours enflammés à la gloire du sol, de la race et de leurs vertus. Heureuse terre que le Limousin, disais-je alors ; chaque pas y crée un étonnement, y évoque un souvenir. Ici est né un guerrier illustre ; ce village est le berceau d'un pape ; un savant a vagi là ; un artiste a rempli ses prunelles du rayonnement limpide de ce ciel ; et partout ont surgi des poètes pour chanter la beauté triomphale de votre race. Un jour, des pèlerins polonais demandaient à Pie IX la faveur d'emporter à Varsovie des reliques de martyrs chrétiens. « Qu'avez-vous besoin de reliques ? dit le Souverain Pontife. De retour dans votre patrie, baissez-vous pour ramassez une poignée de terre : vous la trouverez humide du sang des martyrs ». En vérité, Messieurs, j'en dirais autant de votre sol : il est tout pénétré des gloires et des puissances d'une âme.

Il y a là un peu d'emphase, peut-être, et le régionalisme d'alors avait un caractère trop exclusivement littéraire. Je loue le Centre d'Etudes de Limoges d'être allé plus profond, d'examiner scientifiquement les limites et l'organisation de votre région future, de se livrer à des recherches économiques aussi bien que littéraires ou historiques. J'ai dit bien souvent, et je le répète chaque fois avec une conviction accrue : c'est une erreur que de séparer l'économique du spirituel. La région ne doit être qu'un compromis entre ces divers éléments, et cela est juste, car il n'y a pas de bonne économie sans spiritualité, pas de bonne spiritualité

sans économie. Nous nous rappelons le miracle grec et qu'Athènes, ville commerçante, fut également la ville du Parthénon ; nous nous rappelons le miracle florentin et que Florence, avec ses Consuls, son trafic, ses corps de métiers, fut aussi la ville de Dante ; nous nous rappelons le miracle flamand, et que les drapiers et marchands de Gand et d'Anvers ont permis les Van Eyck et les Van der Weyden.

Enfin, Messieurs, et cette fois, ce n'est plus le délégué général de la Fédération Régionaliste Française, mais le Vice-Président de la Société du Folklore Français qui parle, le vous louera de vous attacher à l'ethnographie folklorique de votre province. Que seraient les provinces sans l'âme provinciale ? Et où celle-ci pourrait-elle se maintenir, s'épanouir ailleurs que dans le Folklore, qui la traduit de la façon la plus complète et la plus émouvante ? L'âme française, avec ce qu'elle comporte de clarté, d'équilibre, de juste mesure, apparaît d'une parfaite unité. Or, ce n'est pas détruire cette unité, c'est la renforcer au contraire, que la diversifier d'une province à l'autre. Le fond du Folklore est le même pour l'ensemble de la Nation : mais c'est en s'adaptant à chacune de nos patries régionales qu'il en reproduit les plus subtiles nuances. Qu'il s'agisse des costumes, simples ou d'apparat, des dialectes familiers ou littéraires, des objets usuels ou d'ornement, des rondes enfantines ou des chants traversés d'une haute poésie, ce sont bien des nuances de l'âme française — le mot est de Maurice Barrès — qui transparaissent dans le Folklore de nos provinces.

Recherchez ces nuances, Mesdames, Messieurs, dans l'esprit scientifique qui est le vôtre : vous aurez œuvré pour le bien du Limousin et, par delà, du pays. Que ne suis-je avec vous ? Du moins, si d'impérieux engagements m'éloignent de Limoges, tenez pour assuré que ma pensée ne vous quitte pas.



Noce limousine à Coussac-Bonneval

Allocution de M. Franck DELAGE

Président du Centre d'Etudes Régionalistes

Le Centre d'Etudes Régionalistes, créé en 1942 pour susciter des travaux d'intérêt régional, voulait, en principe, mettre en rapports des personnalités des départements limousins, les amener à se communiquer les fruits de leurs travaux personnels, et parvenir ainsi à des vues d'ensemble.

Un premier essai dans le domaine intellectuel a été fait en septembre 1943 sur les matières histoire et archéologie ; devant une cinquantaine d'assistants, des mémoires très bien établis furent lus par quinze érudits venus de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne. Le succès de cet essai nous a prouvé que les réunions de ce genre ont leur intérêt et leur utilité. Le Centre d'Etudes résolut de renouveler cet essai, et il fut décidé d'organiser en 1944 deux congrès, l'un au printemps pour le Folklore, l'autre en automne pour l'Histoire et l'Archéologie.

Assurément, les circonstances ne se prêtent guère aux réunions ; les voyages et l'hébergement sont de plus en plus précaires. Cependant, nous avons pensé qu'il fallait réaliser notre programme. Nous avons cru fermement que, au lieu de capituler devant les difficultés, il fallait y résister, et que, au lieu de s'enfermer dans l'inaction, il fallait maintenir à tout prix et dans toute la mesure possible, l'activité intellectuelle dans notre Limousin, comme se maintiennent les activités économiques, industrielles et agricoles, avec une énergie qui est à l'honneur de notre beau pays.

Nous avons donc organisé ce Congrès ; nous avons pu vous réunir pour travailler en commun, et, au nom du Centre d'Etudes, je remplis le plus agréable des devoirs en remerciant tous ceux qui ont répondu à notre appel, les uns comme collaborateurs, les autres comme auditeurs. A tous, j'exprime de chaleureux remerciements ; leur présence prouve que le Limousin vit et veut vivre de plus en plus. Beaucoup d'adhérents ont dû s'excuser ; les conditions actuelles de transport, encore plus dures le dimanche qu'un jour de semaine, les ont mis dans l'impossibilité absolue de venir à Limoges. Ils regrettent d'être absents, comme nous le regrettons. Mais c'est « partie remise ». Nous nous retrouverons.

Vous avez assurément remarqué le caractère donné à ce Congrès : c'est une journée d'études. C'est, et peut-être devons-nous nous en excuser, une journée de travail, et non une journée de fête. Vous n'entendrez ni vielles ni chabrettes, ni chansons ni

musique, ni bruit de sabots martelant le plancher en cadence ; vous ne verrez ni coiffes ni blouses ni vestes à la vieille mode. Ne croyez pas pour cela que j'aie eu un instant l'idée de dédaigner les fêtes folkloriques telles que vous en avez vu souvent avec un plaisir que j'ai bien senti aussi personnellement.

Je sais fort bien les avantages de ces divertissements, qui contribuent puissamment à la propagande en faveur du régionalisme limousin. Je sais que ces fêtes, tout en amusant les spectateurs, contribuent à empêcher l'oubli de nos légendes, de nos chansons, de nos proverbes, de notre langue. Je sais que ces fêtes apprennent aux jeunes générations qu'il ne faut pas faire table rase du passé ; qu'elles combattent le sentiment d'infériorité que des dédains mal avisés créent trop facilement dans la masse populaire, surtout chez nos ruraux. Je comprends que ces fêtes, unissant le *félibrige* et le *folklore*, ressuscitent la fierté du terroir, le respect de traditions saines en même temps que pittoresques. Bref, je sais que ces fêtes sont d'excellents secours pour le folklore régional.

Mais à côté de ces divertissements, il y a autre chose, sur un autre plan, et c'est cela qui est du ressort du Centre d'Études Régionalistes : c'est l'étude des éléments du folklore régional. Des études sont nécessaires pour recueillir, classer, préciser les données si nombreuses de notre folklore, pour amasser des matériaux innombrables, et, grâce à cela, fournir un support plus scientifique, un secours plus conscient à l'ardeur de ces vaillants groupements, qui, faute d'une documentation authentique, connaîtraient notre folklore surtout par son côté extérieur.

C'est qu'il y a le côté intérieur, les états d'esprit, les sentiments, les croyances, les superstitions, les détails des mœurs, mille traits de la vie quotidienne où se manifeste à travers les siècles, la mentalité de la population d'une province. Nous sommes convaincus qu'une connaissance plus complète de tous les éléments moraux ne fera que renforcer l'ardeur des associations de nos chanteurs, danseurs et acteurs limousins, et qu'ils seront mieux en mesure d'en justifier l'existence grâce à des raisons qui seront supérieures au plaisir du divertissement.

Je me suis permis de m'inscrire en tête de la liste des collaborateurs du Congrès. Ce n'est pas une bouffée de fol orgueil, faites-moi l'amitié de le croire. C'est tout simplement parce qu'il m'a semblé que des vues générales avaient leur utilité préalable. J'ai souvent eu l'impression, et peut-être ne suis-je pas le seul, qu'il existe quelque obscurité, quelque confusion dans nos esprits sur le sens même du terme *folklore*, et il m'a paru utile d'essayer de préciser un peu ce sens.

Le mot *folklore* est un mot étranger ; c'est un mot anglo-saxon. Il est devenu d'un emploi général parce qu'il est commode ; étant un mot composé, réunissant deux mots en un seul, il dit brièvement ce qui nécessiterait une périphrase, une série de plusieurs mots. Le folklore, c'est littéralement le savoir du peuple, le savoir de ce qui constitue la vie populaire dans chaque nation, et, en subdivisant, dans les régions de chaque nation. Si le mot folklore

est anglo-saxon, le fait qu'il désigne est universel. Pas de nation sans folklore, attendu qu'il n'y a pas de nation sans une âme, sans un esprit, sans des traditions particulières. Il y a un folklore annamite comme un folklore écossais ; un roumain et un soudanais, un français et un malgache, un norvégien et un portugais, un germanique et un persan, etc. Et ainsi, pour aucun peuple, l'histoire n'est complète ni profonde si elle ignore le folklore, auxiliaire savoureux de l'histoire provinciale et de l'histoire nationale.

Ce genre de recherches est né en Angleterre au début du XVIII^e siècle, semble-t-il. Ensuite cet ordre de préoccupations se développa en Allemagne, sous l'influence des célèbres auteurs de contes les frères Grimm et du philosophe Herder. Les Scandinaves s'adonnèrent vite à ce genre d'études. Le mouvement s'étendit à tous les pays, et la France s'y lança aussi, mais plutôt lentement et d'une façon distante de la masse de la nation. On a vu la France se soucier de moins en moins de ses traditions populaires. Les Français brisaient de plus en plus les liens du passé au présent ; on agissait comme si l'on voulait que le Français d'aujourd'hui n'ait que de l'indifférence, du dédain même, pour le Français d'hier. Dans la plupart des autres pays, la part des traditions populaires restait plus forte que chez nous.

La France a donc eu à rattraper un fort retard en matière de folklore. On a beaucoup fait depuis 40 ans. Le travail était bien lancé, et la région limousine occupait une belle place dans le folklore comme dans le félibrige. Si l'on voulait citer des noms, évoquer des personnalités, mortes ou vivantes, énumérer les travaux accomplis en Limousin, il y faudrait tout un discours, toute une étude détaillée. Je ne citerai donc personne : je louerai et je féliciterai en bloc tous les Limousins et toutes les Limousines grâce à qui notre folklore au lieu de sombrer dans l'oubli, apparaît dans une lumière que chaque année rend plus éclatante. Au reste, aujourd'hui même, les lectures que vous allez entendre vous montreront comment on travaille chez nous.

Qu'est-ce donc que cette richesse folklorique que nous ne voulons pas laisser perdre ?

Le mot folklore a pris deux sens : premièrement, c'est un vaste ensemble d'éléments variés qui ont tous pour caractère fondamental d'appartenir à la vie populaire dans toutes ses manifestations. Et deuxièmement, c'est la connaissance approfondie, acquise méthodiquement, de cet ensemble de données. Il faut donc, pour bien comprendre ce que doit être cette connaissance, tâcher de définir le premier sens, si complexe soit-il.

La multitude d'éléments variés que contient le folklore peut se distribuer en trois catégories ; nous disons trois pour simplifier le classement.

1^o Les coutumes, c'est-à-dire toutes nos traditions de la vie quotidienne, croyances, superstitions, rites, soit tombés en désuétude après avoir longtemps servi d'armature à la vie individuelle, à la vie familiale, à la vie communale, soit, au contraire, restant

en usage avec plus ou moins de vitalité visible ou dissimulée. Il s'agit là de la naissance, du baptême, des fiançailles, du mariage, des funérailles. Il s'agit des repas, des recettes culinaires, des prières, des jeux, des recettes médicales, de la sorcellerie. Il s'agit des croyances et des actes relatifs aux fontaines, aux rochers, aux monuments préhistoriques, aux statues archaïques, aux chapelles primitives. Il s'agit des fêtes soit civiles, soit religieuses, etc., etc.

2° La maison, le mobilier, le costume et l'outillage des petits métiers : là aussi nous trouvons de multiples traits servant à définir le visage d'une province ou d'une portion de province ; par exemple : une coiffe, un corsage, une broderie, un panier, un sabot, un bahut, une lampe, une chaise, un lit, un rouet, une enseigne, un araire, une porte, un auvent, etc., etc. La liste des objets est presque inépuisable.

3° Les contes, les légendes, les chansons, les fables, les proverbes, les dictons, les adages, les airs musicaux, les rythmes, les figures de danse, constituent un ordre de faits qui, eux aussi, ont exprimé ou exprimeront encore des aspects de la mentalité d'une province, et qui ajoutent des preuves frappantes à toutes les autres preuves de l'originalité de telle ou telle région grande ou petite.

Le mot folklore a donc un sens très large, très élastique, et même trop élastique, si bien qu'on a tendance à y placer tout ce qui existe de particulier dans chaque terroir. C'est une masse un peu flottante, dont il est difficile de fixer les limites.

Or, cette masse de faits devient l'objet d'une science. Je dis bien : une science. Et en effet il ne s'agit pas seulement de sentiment, d'émotion poétique, de patriotisme local ou de jeu littéraire, de pittoresque amusant. Certes, il faut aimer son pays, son petit pays, son canton, son village, pour se plonger dans l'étude de son folklore et scruter sa physionomie. Mais ce sentiment d'attachement, d'amour, de fidélité ne suffit plus maintenant. Toute une science vient de s'organiser, délimitant son objet, déterminant son but, établissant ses méthodes de travail. Je laisse à des folkloristes qui sont en quelque sorte des professionnels de cette science, de vous exposer comment elle est organisée, en quelque sorte administrée, et comment elle use de procédés méthodiques.

Ainsi pratiquée, la science du folklore est une tâche d'érudition difficile. Mais nous tenons à dire qu'il y a toujours un travail qui reste à la portée de nous tous et que nous pouvons facilement accomplir : c'est de recueillir tout ce que nous pouvons voir ou entendre, et le fournir ainsi aux sayants folkloristes des matériaux exacts, authentiques, grâce auxquels ils font des comparaisons et des synthèses qui dépassent les travaux plus restreints des chercheurs locaux.

Nous avons aujourd'hui parmi nous des représentants aussi distingués que zélés de ces deux catégories de folkloristes. Je suis donc convaincu que cette journée sera bienfaisante pour le folklore limousin.

Folklore et Félibrige

Prendant la parole en sa double qualité de délégué départemental de la Société du Folklore Français (Musée des Arts et Traditions populaires) et de Majoral Syndic de la Maintenance Félibréenne du Limousin, M. René Farnier s'élève contre l'abus qu'on a fait inconsidérément du mot *Folklore*.

« N'a-t-on pas vu, dit-il, baptiser fêtes folkloriques des cortèges de carnaval où l'on avait affublé de blouses bleues et de gros sabots garnis de paille des petits garçons en socquettes et placé sur la tête de petites filles le barbicnet de dentelle réservé jadis aux filles à marier ? N'a-t-on pas vu des concerts folkloriques qui constituent des ensembles discordants où, dans une cour d'amour, un troubadour récite des poèmes du XII^e siècle tandis que des chœurs paysans chantent « Lou cor de mo mio » ? Certains patronages organiser un spectacle de danses folkloriques où des filles en travesti servent de cavaliers à d'autres jeunes filles qui, en dépit de leurs indéfrisables et de leurs ongles teints, ont revêtu les costumes de fête de leurs arrière-grands-mères ? Comme tout cela est loin de cette grave et précise science du Folklore dont vous pouvez vous faire une idée en feuilletant avec moi les grands questionnaires qu'a préparés le Musée des Arts et Traditions Populaires ».

M. Farnier donne alors lecture de plusieurs parties des questionnaires très détaillés que le Musée a établi avec un soin minutieux, pour que, dans toutes les parties de la France, les folkloristes puissent faire des enquêtes locales, dans un milieu restreint et bien connu, sur la multitude de faits qui représentent la vie populaire, dans tous ses actes matériels et dans toutes ses manifestations morales.

Il précise ensuite le rôle respectif du folklore et du félibrige, afin de faire ressortir la nécessité de les allier pour un but commun qu'il expose avec force en ces termes :

« Le Folklore, tel que nous venons de le définir ne tend pas à autre chose qu'à la reconstitution du visage traditionnel de la France dont patiemment il s'agit de préciser les moindres détails. Après les plus terribles épreuves, il faudra bien un jour faire une France neuve. Cette France, qu'on le veuille ou non ce sera encore l'union dans la diversité de toutes nos provinces françaises dont le Folklore nous aide à reconstituer une image

exacte. Chaque coin de nos terres possède ses coutumes, ses traditions, son dialecte, sa façon de penser et de sentir ; c'est cela qui constitue la France et non pas seulement des plaines, des montagnes, des prairies et des bois, des villes et des campagnes. La Patrie sanglante, meurtrie et déchirée, a besoin de se reconstituer morceau par morceau.

Le Folklore nous apportera les innombrables éléments de cette reconstitution. Les petits détails que nous trouvons il y a un instant dans les questionnaires et qui ont pu vous sembler puérils, ne voyez-vous pas que ce sont autant de touches délicates dont la réunion constitue peu à peu les traits de cet ensemble harmonieux et divers qui s'appelle la France ? Le corps de la Patrie est là, tout entier, avec son visage, ses membres, ses organes, ses artères, ses multiples particularités. D'être parvenu ainsi à le reconstituer dans ses moindres détails, n'est-ce pas déjà un résultat appréciable et qui suffirait à justifier l'intérêt que nous portons au Folklore ?

Et pourtant un vrai régionaliste qui aime passionnément son pays ne saurait se déclarer satisfait d'un tel résultat, car ce corps de la France est un corps sans âme et presque sans vie, et qu'on le veuille ou non, même avec toutes ses ressources, le Folklore ne suffira pas à lui tout seul à l'animer ; il lui faut pour cela l'aide du Félibrige.

Le Félibrige, vous le savez, c'est la doctrine qui se dégage de l'œuvre du grand poète Frédéric Mistral. C'est cette doctrine mistralienne qui va apporter au Folklore l'élément vivifiant qui lui est indispensable pour qu'il ne reste pas froide science réservée à des collectionneurs et à des chercheurs.

Le Folklore nous enseigne le passé de nos provinces et ce qui en est resté. Le Félibrige nous convie à aimer ce passé et à y chercher nos raisons d'espérer. Il nous apprend à retrouver nos racines profondes pour rentrer dans le cadre dont un individualisme dissolvant nous avait arrachés, et comme le dit Mistral : « Ce sont les arbres dont les racines sont les plus profondes qui montent le plus haut ».

Le Folklore met en lumière les diversités dialectales de notre pays. Le Félibrige nous apprend que c'est en gardant sa langue qu'un peuple conserve sa personnalité, qu'en la parlant, les paysans seront fiers, seront forts, seront libres, que les en sevrer c'est couper le pont qui les unit aux générations précédentes ; c'est leur faire haïr leur passé, mépriser leurs parents, rougir de leur condition, désertier leur terre.

Le Folklore nous donne tous les éléments matériels d'une civilisation paysanne et populaire ; le Félibrige s'efforce de la réaliser, et Mistral a fixé dans une fresque immortelle l'immuable grandeur du paysan maître du pays.

Le Folklore nous montre les vieilles traditions des familles de jadis. Le Félibrige recherche dans ces traditions celles qu'il faut respecter et faire revivre ; là encore il nous débarrasse du venin

de l'individualisme pour faire de la famille une communauté des vivants et des morts, encadrée dans les autres communautés fortes qui font les grandes nations et les grands peuples.

Le Folklore nous initie à tous les détails du métier, à tous les secrets de l'artisan. Le Félibrige, s'il glorifie le travail de la terre, nous montre aussi que le métier le plus humble peut être pour celui qui l'exerce une source de joie et un sujet d'orgueil. Le métier bien fait, l'amour de ce métier, la haute place que l'artisan, si voisin de l'artiste, doit occuper dans la cité, telles sont les fécondes leçons que du Folklore le régionalisme mistralien nous apprend à tirer.

Le Folklore reconstitue nos costumes, nos danses, nos vieux airs populaires, nos usages. Le Félibrige nous apprend à considérer tout cela comme un patrimoine précieux que nous avons le devoir impérieux de conserver et de transmettre aux générations qui viendront après nous. Le Folklore groupe les savants, les érudits, les chercheurs, les collectionneurs, il les invite à faire une ample récolte. Mais c'est le Félibrige qui utilisera cette récolte pour rendre leur âme aux terres de France. Le Folklore est patience, méthode, recherche, érudition ; le Félibrige est action, mouvement, foi.

Ne pensez-vous pas, sans qu'il soit besoin de prolonger le parallèle qui n'a que trop duré, que ce progrès d'aujourd'hui n'a un sens et une portée que si nous le plaçons sous le signe mistralien ? Aux heures tragiques que nous vivons nos propres seraient bien vains si nous ne faisons nôtre le vers immortel du poète : « Verse-nous les espérances et les rêves de la jeunesse, du passé, le souvenir et la foi dans l'an qui vient ».

Quelle belle, féconde et utile mystique que celle qui remontant aux sources profondes de la race, inspire une confiance sereine dans l'avenir... C'est elle, Messieurs, qui, en ces jours sombres fait surgir l'espoir d'une lueur d'aurore et nous permet de saluer, comme Mistral le faisait dans son discours de Cannes : « Le jour où les peuples célébreront ensemble la grande félibrée de l'union dans la paix et dans la liberté ».

Le Folklore et ses méthodes

Un bon enquêteur de folklore devra posséder à la fois des connaissances et des qualités.

En premier lieu, une connaissance du patois est indispensable pour trois raisons : 1° parce que nos paysans ne s'expriment avec aisance et naturel que dans ce langage qui leur est familier ; 2° parce que certains mots, certaines tournures n'ont pas d'équivalents en français et qu'il sera nécessaire pratiquement de les enregistrer tels quels ; 3° parce qu'enfin on doit éviter de poser des questions comme le ferait un juré d'instruction : il vaut mieux laisser travailler le « subconscient » des témoins ; d'où la nécessité de posséder à fond leur dialecte afin de suivre tous les détours de leur pensée naturellement discursive.

Une culture générale est également utile, mais non indispensable, surtout si l'on se cantonne dans le domaine de l'observation.

L'enquêteur devra posséder en outre les deux qualités suivantes : 1° une sympathie profonde pour le milieu rural ; 2° une grande, une très grande patience.

Voici quelques conseils pratiques. Quand on est connu dans la commune, on pourra provoquer une réunion chez soi : quelques hommes et surtout des femmes, meilleures gardiennes des traditions. Si non, il faut trouver un ami lui-même bien connu qui se charge d'organiser la veillée. L'interrogatoire d'une personne isolée donne des résultats moins bons, soit à cause des défaillances de mémoire, soit encore une fois parce que la mémoire contrôlée et dirigée se prête moins aux exigences de l'information que la conversation même décousue.

Mais une seule personne ne peut suffire dès que l'enquête porte sur un territoire comme un département. Il faut alors se faire aider en distribuant des questionnaires. La rédaction de ces derniers ne pose à l'enquêteur que deux problèmes : celui du rendement, et, accessoirement, le problème des « cadres », c'est-à-dire de la présentation des documents recueillis. La publication de nombreuses monographies dont il suffira d'adapter la classification aux cas dont on s'occupe, permet de régler facilement ce premier point.

Pour le second, on pourra de même s'inspirer des modèles de questionnaires publiés par M. Van Gennep, dans son « Manuel de Folklore français contemporain ». Personnellement, je me suis servi, pour mes longues enquêtes en Limousin, de ses questionnaires savoyards, et le résultat a été, en général, excellent.

Contribution à l'étude de l'habitat rural

L'habitation traditionnelle, partie importante du Folklore, est des plus menacées par la vie moderne. L'enquête entreprise par MM. Urbain Cassan et G.-H. Rivière va permettre d'étudier le problème d'une façon scientifique et contribuera, pour une grande part, à sauver l'avenir de l'architecture populaire.

La maison, préoccupation fondamentale et constante de l'homme, a été le centre de sa vie matérielle et morale. D'où sa place importante dans le folklore et les liens profonds qui l'unissent aux autres manifestations des arts populaires.

Le Limousin offre deux types de maison bien marqués. Le premier, qu'on peut qualifier montagnard, a des toits aigus en tuiles plates ou ardoises ; le second a ses toits plats en tuiles courbes, et peut être un effet et un souvenir de l'occupation romaine. Ces deux types se divisent en plusieurs sous-groupes. Cette diversité est une des caractéristiques du Limousin, terrain de choix pour étudier l'évolution de l'habitation.

Nos vieux villages sont pleins de charme, malgré leur défaut et ils semblent s'encadrer parfaitement dans la nature. Cette beauté des vieilles maisons est la résultante de : la beauté accidentelle due à la patine du vieillissement, — la beauté propre naissant de la composition et des proportions, — la beauté fonctionnelle, fruit de l'adaptation de la maison à ses fonctions (rurale, climatique, familiale, sociale, etc.), dont chacune demande des solutions architecturales particulières.

Cette architecture populaire, toujours en évolution pour suivre le rythme de la vie, s'est montrée parfaitement moderne dans ses manifestations à travers les âges. Depuis quelques années, une crise grave se traduit par la laideur et le manque de ton des constructions nouvelles ; une révolution trop brutale de la vie économique et sociale a empêché la maison de s'adapter à temps. Il faut guider l'évolution afin de sauver la maison ancienne et surtout de créer la future architecture populaire, c'est-à-dire donner une impulsion nouvelle au folklore.

Dans cette nouvelle « querelle des anciens et des modernes », l'école régionaliste, se fondant trop uniquement sur des considérations esthétiques, paraît devoir céder le pas à une école plus réaliste qui s'inspire de l'observation de l'esprit des maîtres d'œuvre d'autrefois. On pourra voir naître une architecture, qui, tout en différant de l'ancienne, sera, par tous ses éléments, d'essence profondément régionaliste, avec un personnel d'ouvriers et d'artisans qualifiés, amoureux de leur métier, imbus de simplicité, de vérité des formes, et de sincérité dans l'emploi des matériaux et des techniques.

Faits folkloriques de la vie des ouvriers de la grande industrie

L'étude des métiers constitue une des branches importantes du Folklore. D'abord celle des métiers artisanaux. Le Limousin en conserve encore plusieurs : potiers de Thiat et de Meyssac, fabricants de paniers du Mas-Gauthier de Feytiat, fabricants de cabas de Beynat, fabricants d'huile de noix de Meyssac, fabricants de carassones de Saint-Yrieix, tuiliers, sabotiers, tisserands, forgerons de nos communes rurales.

Malgré l'évolution de la civilisation qui tend à uniformiser mœurs et coutumes, même par delà les frontières nationales, l'étude de la vie des ouvriers de la grande industrie fournit au folkloriste l'occasion d'observations fructueuses.

Des détails pittoresques de costume — de plus en plus rares aujourd'hui, — képi des hommes de four des fabriques de porcelaines de Limoges et bonnets de papier des ouvrières du façonnage.

Des secrets d'artisan, des trucs de métier, résultats d'une longue expérience et acquis après une grande pratique.

Des termes de langage technique et même certaines expressions savoureuses, d'un usage fréquent dans la conversation ; les surnoms des ouvriers.

Des traits de mœurs curieux, malgré la disparition de la fantaisie dans le travail avec la réglementation industrielle (plus d'ouvriers travaillant de longues heures de jour et de nuit pour rattraper le temps passé à faire la fête). Mais dans les usines occupant des ouvriers éloignés de leur domicile, de nouvelles formes de vie apparaissent (départ et retour du travail en chemin de fer, repas pris à la cantine d'usine), elles-mêmes génératrices de faits folkloriques.

Les réjouissances collectives hors de l'usine : fêtes patronales ou de confréries lorsqu'elles subsistent — les chansons de métiers — les jeux à l'auberge au sortir du travail et les jeux de plein air le dimanche, les distractions préférées (la pêche pour les ouvriers de Limoges ; pêche et chasse pour les ouvriers de la manufacture d'armes de Tulle).

Les histoires amusantes (*niortles* en langue limousine) que l'on se conte dans certains métiers ; chez les ouvriers de la manufacture de Tulle, anecdotes piquantes qui mettent en scène les ouvriers à la chasse, à la pêche, au travail.

Le folklore n'est pas une science du passé, comme on le croit parfois. Des faits folkloriques disparaissent avec les formes de vie qui leur ont donné naissance, d'autres leur succèdent. Ce sera la tâche des folkloristes d'étudier ces transformations et d'en tirer des conclusions.



Porcelainières au travail

(Extrait des PORCELAINES DE LIMOGES, par A. Perrier ; Dessins de J. Violes — Rivet, éditeur).

**Essai de Reconstitution du Folklore
de la Marche Limousine par le Cercle Félibréen
"Lou Trafoujau"**

C'est sur une terre où les coutumes s'estompaient de plus en plus, où peu de documents précis subsistaient pour fixer son folklore, qu'en 1941, quelques amis et moi-même nous fondions le Cercle félibréen « *Lou Trafoujau* », à Bourgneuf.

Riches de notions suffisantes du folklore du Haut-Limousin acquises lors d'un long séjour à l'« *Eicolo dau Barbichet* » sous la direction avisée du majoral René Harnier, il nous parut possible de reconstituer le Folklore d'une région indubitablement Limousine par sa langue et ses coutumes en partant du folklore limousin classique. De fréquentes visites à de vieux paysans, à d'antiques ménétriers et à d'anciens danseurs réputés devaient nous permettre de noter les variantes apportées aux chants, danses et coutumes limousines par un long séjour en terre marchoise.

C'est le bref résumé de cette enquête que nous voudrions consigner ici.

Costume féminin. — Proche du costume du Haut-Limousin, la « livrée » de la Marchoise limousine est de teintes plus vives bien que non extravagantes : « davantau » noir, quelquefois incarnat pour les jeunes filles, petit châle de cachemire ou de lingerie blanche, jupon empesé ; coiffe sur les cheveux coupés (Foire aux cheveux de Bourgneuf), mais surtout « pailhole ». Bijoux : croix jeannette et longues boucles d'oreilles d'or.

Costume masculin. — Habit à courtes basques de droguet bleu ou rouge cannelle, gansé de teintes parfois vives, gilet de velours chatoyant, large feutre noir.

Chants. — La plupart des chants limousins sont populaires dans nos villages ; il existe en outre des mélodies plus autochtones (*Tou lou loun de l'aigo ia un péchadour. Quan erio jono filho.*, etc...), sans parler de nombreux chants compagnonniques ou de métiers réclamés par de nombreuses provinces.

Instruments de musique. — Trois instruments de la famille des musettes étaient populaire en Marche limousine : la Bourbonnaise, la Cabrette Auvergnate et la Cornemuse indigène du

Haut-Limousin, communément nommée « Jeu Bessier ». Comme instruments d'accompagnement, la vielle et le violon se mariaient agréablement dans nos orchestres.

Danses. — En Marche Limousine, la « Bourrée » se danse à trois temps d'où son nom d'« Auvergnate » par opposition aux bourrées binaires du reste du département. Outre les bourrées, de nombreuses danses limousines ont donné le jour à des variantes marchois, c'est le cas du « Pas du Loup », du « Casse noisetie », et surtout de la « Chabro-buro » dont la version creusoise a été étudiée en particulier par Roger Blanchard dans son recueil « Les Danses du Limousin ».

Vieilles coutumes. — Nous n'avons eu garde, dans nos reconstructions scéniques ou radiophoniques, d'omettre nos vieilles coutumes (Herbes de Saint-Jean ; remèdes populaires ; rebouteux et sorciers).

Il nous est permis d'espérer que nous pourrons poursuivre notre œuvre de rénovation folklorique ; nous ferons de notre mieux en évitant les fautes de goût et les inexactitudes.



Berger (costume ancien)

(GLICHE DE « NOTRE PROVINCE »)

Le Folklore des Bonnes Fontaines de la Corrèze

Après avoir publié en 1897, dans le Bulletin du Comité des Travaux Historiques (Ministère de l'Instruction Publique) un important mémoire sur les *Fontaines en Limousin, culte, pratiques et légendes*, M. L. de Nussac n'a cessé de relever de nouveaux faits et de grossir son dossier. Aussi peut-il présenter un tableau d'ensemble exposant ses connaissances sur la question qu'il va restreindre, pour être plus précise, au département de la Corrèze.

Les matériaux amassés concernent d'abord les légendes de Saints dont de nombreuses fontaines portent les noms, bien que quelques-unes aient des vocables plus profanes (Ex. « Surjadis », commune de Soudaine-13-Vinadière). L'auteur examine alors des cas tels que les « fonts Sent Estropi » (confusion d'Eutrope et d'Estropié) guérissant les infirmes, la font Sainte-Claire guérissant les maux d'yeux, etc. A plusieurs sources, les Saints sont venus eux-mêmes, tel Saint-Eloi à la font du bon Faure (près Benayes), tel Saint-Martial avec l'empreinte du pied de son cheval à Favars.

Après les guérisons des humains, viennent celles des animaux, mais aussi la cessation ou, au contraire, l'arrivée de la pluie, selon les besoins annuels de la culture ; ainsi on immerge des statues de saints, par exemple, Saint-Viance, Sainte-Agathe, Saint-Martin, Saint-Maurice pour avoir la pluie ; Saint-Cloud fait aussi bien le beau temps que la pluie.

M. de Nussac expose ensuite les pratiques grâce auxquelles on peut savoir quelle est la font à visiter et de Saint à implorer, en consultant des matrones spécialisées dans cet office, et aussi les rites de ces visites et de ces vœux. Il décrit les voyages aux fonts, faits par des « roumieux » professionnels pour le compte des malades, en particulier quand il s'agit d'enfants. Il décrit ensuite les petites fêtes, « votes » qui se font près des fontaines sacrées, avec ou sans participation du clergé, toujours avec offrande d'ex-votos stériles, petites croix, harnais de bestiaux, pièces d'habillement, etc. (Surjadis, Sen Gandou de Brive-Benayes..)

L'anecdote d'un passeur de bac sur la Dordogne qui fut puni de son irrespect pour la font Sen Janifar, termine ce mémoire riche en détails dont un résumé ne peut montrer l'abondance.

Les dévotions aux fontaines dans la Charente et la Haute-Vienne

M. Ernest Vincent expose comment la partie limousine de la Charente (Confolentais, plus des communes des cantons de La Rochefoucauld et de Montbron) se caractérise par les mêmes coutumes que le Limousin proprement dit, au point de vue des dévotions aux « bonnes fontaines ». Les frontières administratives n'ont point modifié celles qui sont déterminées par une communauté de mœurs et de dialecte. Sur les bords de la Tardoire ou du Bandiat, le mystère des eaux parle à l'imagination populaire le même langage que sur les rives de la Vézère ou de la Luzège. Il inspire semblablement les vieux rites et les mystiques incantations.

En témoignage de cette affirmation, M. Vincent nous fait assister à des pèlerinages individuels, en vue de la guérison d'enfants rachitiques, aux sources de Marillac (Chabroux) et d'Excideuil (Saint-Eloy) dans la Charente ; il nous fait accompagner dans les brumes du matin les bergères soucieuses d'aller guérir à Mallérant la croissance de leur troupeau. C'est ensuite toute la manifestation collective d'une population rurale qui va « chercher la pluie » à la « font Saint-Aubin », sur les bords de la Bonnière. La source a, d'ailleurs, sa légende qui l'a poétisée.

M. Vincent décrit ensuite la dévotion annuelle aux « Bonnes fontaines » de Cussac et à celles de Saint-Eutrope, près de Népoules (Compreignac), bien connues dans la Haute-Vienne. Il les compare aux pèlerinages les plus renommés (de la Corrèze), ceux de Bénayes, de Sainte-Radegonde et de l'étang de Surjadis. En général, ces endroits réputés se signalent d'une façon pittoresque par de grandes croix de bois qui se détachent sur le fond du paysage verdoyant et portent, accrochés à leurs bras, divers ex-votos d'ordre vestimentaire, apportés par les malades ou leurs obligés mandataires ; sur quelques points de la Haute-Vienne, la guirlande bariolée se continue même jusqu'aux basses branches des arbres voisins. Mais le culte des eaux voit le nombre de ses adeptes diminuer chaque jour, car en cette matière les idées nouvelles ne sont plus guère d'accord avec la crédulité populaire.

Les descriptions de M. Vincent se terminent sur la gracieuse vision d'une jeune fille venant demander aux puissantes vertus d'une source discrète — la « fontaine d'amour » — la faveur de faire une heureuse épousée.

Les Reinages dans le Centre de la France

Le *reinage* est la mise aux enchères au cours d'une fête religieuse annuelle et l'adjudication au plus offrant de droits ou de titres divers, notamment des titres de roi et de reine.

Le reinage a été répandu dans le Centre de la France, essentiellement dans les départements de la Creuse et de la Corrèze, secondairement dans ceux du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Haute-Vienne et dans le sud de l'Indre, enfin à l'état sporadique dans la Vienne et le Cantal. Contrairement à l'opinion exprimée par M. Van Gennep dans son Manuel de Folklore, le reinage est plus marchois et bas-limousin qu'auvergnat ou vellave.

Les anciens reinages ont toujours été attachés à une confrérie ; leur caractère était indiscutablement religieux et ils n'ont jamais échappé à l'Eglise, bien qu'il ait paru à M. Van Gennep qu'ils présentaient les caractères d'une « organisation à base sexuelle ».

L'*origine* en paraît remonter à la fin du xv^e siècle ; le texte le plus ancien les mentionnant est de 1498. Mais ce n'est qu'au début du xvii^e siècle que l'institution se développa vraiment avec la recrudescence du sentiment religieux et l'établissement de très nombreuses confréries. Elle atteignit son apogée au milieu du xviii^e siècle ; puis, à la fin du règne de Louis xv, elle entra dans une décadence irrémédiable qui s'accrut jusqu'à la Révolution. Après la Révolution, les reinages réapparurent et ils semblent avoir connu un nouvel éclat au milieu du xix^e siècle ; puis, surtout depuis 1900, une décadence rapide s'en saisit. Actuellement, il n'en subsiste plus que quelques-uns.

Avant la Révolution, il y avait souvent plusieurs reinages par paroisse : jusqu'à 9 à Charron (Creuse). La mise aux enchères prenait place au milieu de fêtes civiles et religieuses, comprenant généralement quatre éléments : messe, procession, adjudication du reinage, réjouissances. Le nombre des titres était variable : souvent ces titres, exclusivement religieux, désignaient les personnes qui avaient acquis le droit de porter tel ou tel objet dans la procession (dais, torche, croix, etc.). Souvent aussi une vénérable cour entourait le roi et la reine, et les reinages constituaient parfois une parodie de la cour royale et de la société.

Dans les villes ils étaient prétexte à réunion mondaine. Les femmes, peu nombreuses au début, furent ensuite en majorité ; d'ailleurs une femme pouvait être roi et un homme être reine.

Au XIX^e siècle, on constate une grande simplification : il n'y a plus en général qu'un reinage par paroisse. Le nombre des titres a diminué et ils ont perdu de leur fantaisie. Les caractères proprement religieux se sont accentués, surtout dans l'ouest de la zone des reimages. Parfois ils se sont transformés en une sorte de fête enfantine. Quelquefois il n'y a même plus d'adjudication, et il arrive que les titres de roi et de reine sont maintenant inconnus. D'ici peu les reimages auront presque partout entièrement disparu.



(CLICHÉ DE « NOTRE PROVINCE »).

Femmes en barbichet

Le Costume Limousin

Le costume de l'homme et celui de la femme du peuple peuvent seuls être qualifiés de *limousins* et c'est d'eux que nous parlerons.

Ce costume a lentement évolué avec le temps ; et le désir de paraître plus « dames » et « messieurs » l'a fait abandonner au xx^e siècle et remplacer par la mode parisienne, souvent ridicule, toujours changeante, et, par suite, coûteuse.

Les hommes ont d'abord porté la culotte, puis le pantalon. Au costume écourté et décolleté jusqu'à la taille du xiii^e siècle, les Limousines ont fait succéder une toilette d'une sévérité monacale ; puis, le seyant costume que nous avons vu vers la fin du xix^e siècle et que nous décrirons plus loin.

Antérieur à l'établissement du chemin de fer, il dépend du climat, des conditions d'existence et des ressources, vestimentaires. Sobre, pratique, de couleur généralement foncée, il s'apparente à celui des autres provinces françaises. La limousine des hommes, la mante, le barbichet et la « palhola » des femmes en constituent les éléments les plus caractéristiques.

Il existait plusieurs sortes de coiffes. Les fillettes portaient un béguin de couleur orné d'une « floca », (touffe de ruban) et ne prenaient le barbichet que « maridadouiras » vers 17 ans.

Au xviii^e et xix^e siècle, les industries locales offraient aux femmes riches de multiples ressources : soie, tulle, dentelles, bijoux, émaux. Même les sabots étaient sculptés, incrustés et peints.

Comment empêcher l'anéantissement de notre personnalité ? Comment faire survivre le costume limousin ? Faisons-en notre costume de gala ; mais évitons soigneusement la fausse paysannerie, importée elle aussi de Paris.

Limousins, que devons-nous bannir dès que l'abondance des tissus nous permettra de choisir ? L'informe blouse que le paysan de chez nous met pour aller à la foire, mais non pour danser ; le mouchoir noué autour du cou ; la jupe trop longue, flasque et bariolée ; le petit tablier à peine suffisant pour servir le thé dans un salon ; le châle imitation cachemire, mode étrangère et passagère, qui fagote ; le fichu de mousseline et de dentelle blanches, fantaisie personnelle d'une belle reine du Félibrige.

Et que faudra-t-il maintenir ? L'habit à petites basques, le gilet à double rang de boutons, la cravate-liseré de soie noire, le feutre à larges bords ; la jupe unie, ample, à mi-mollet et cerclée d'un pli ; la chemise à la vierge, à manches évasées, mi-longues ; le corsage lacé ou la brassière sans manches, décolletée en carré et reliée à la jupe par un mince bourrelet ; le fichu de soie à ramages épinglé dans le dos, les bouts cachés sous le tablier ; celui-ci en soie de teinte plutôt foncée, soit uni, soit à raies, à grandes poches et enveloppant les hanches ; le papillonnant barbichet et la modeste coiffe basse ; au cou, la jeannette, le saint-esprit ou le médaillon.

Quand la paix viendra rendre à notre patrie torturée, endeuillée, sa physionomie sereine, pourquoi une fête nationale ne ressusciterait-elle pas un jour par an, dans chaque province, les costumes et certaines coutumes traditionnels ?



(CLICHÉ DE « NOTRE PROVINCE »).

Bergère Creusoise

La Semaine Sainte

Evoquant les émotions que fait naître la semaine Sainte, M. l'Abbé Flamari commence par conter une des nombreuses légendes qui alimentaient les veillées familiales, la légende des Oiseaux. On y voit une série d'oiseaux auprès du Christ en croix, les uns l'insultant (la pie, le moineau), d'autres le plaignant (le rouge-gorge, l'hirondelle). Jésus maudit les premiers, récompense les seconds ; quant au chat-huant qui hululait pour effrayer les bourreaux du Christ, il veillera les hommes la nuit pour leur rappeler la scène horrible qu'il vient de voir.

L'auteur remémore ensuite des gestes publics ou familiaux qui faisaient du Vendredi Saint le jour le plus religieux de l'année : jeûne préalable, « haltes de respect » devant chaque croix sur le chemin menant à l'église, puis le repas traditionnel (soupe à l'huile, morue en saucé, ou carpe farcie). Ce jour-là, tout travail est interdit, sauf le jardinage : c'est jour fatidique des semis ; car, selon une antique légende, l'eau qui jaillit du flanc du Sauveur percé par la lance fait lever toute graine comme le sang divin fait lever les moissons de chrétiens. Quand l'horloge de l'Eglise sonne les trois coups du milieu de l'après-midi, tout travail cesse un instant, pour saluer pieusement l'heure à laquelle mourut le Sauveur.

Le Samedi Saint, les cloches sont revenues, bénies par le pape qui a donné à chacune sa part de carillons pour les baptêmes et les fêtes et de glas pour les morts. Elles sont prêtes à sonner le lendemain, jour de Pâques, « fête de la Résurrection et de la vie, pour les âmes et pour la nature ».

Formules Limousines

Il s'agit de formules en langue limousine que les gens de la campagne (les villes étant moins fidèles aux vieux us) prononcent en toutes sortes de cas de la vie quotidienne. Ces formules trahissent ainsi l'état des rapports sociaux, plus ou moins affables ou distants.

Elles servent beaucoup pour les saluts dans les rencontres : « Bounjourn, bounser, brève ôme, brava femna ». Les « portements » s'accompagnent aussi de clichés séculaires : « Adi, pîtit... Adi, pîta... Adi, moum Liouard. Plantatz-vous, Jacou. Coumo anatz ?... Co se para. Coumo co pod. De que vous plangetz ? Que rancuratz ? » On se sépare : « Adi siatz, moum brave »... « notre Moussur », dit le métayer.

Les repas, les invitations, sincères ou réticentes, les remerciements sont aussi pourvus de formules souvent pittoresques : « Santat per cent ans... Co sira couma lou boum Dieus voudra... trincarem pus ta jeunes ». A défaut de chopine, on offre une prise de tabac, « una picada ». Au moment d'un achat, les politesses traditionnelles ne manquent pas : si l'on achète un porc, « gnhou », « iessou, en parlant per respect », le vendeur vous dit : « Minjatz-lou en bouna santat ».

Voici le nouvel an : « Ecuna annada, ben accompanhada ». et la demande souvent hardie « Moun estrena si vous plaît ». Après les efforts gastronomiques du Mardi Gras : « Carnaval vous a pas sacat ? ». Certaines paroles sont un peu lestes ; deux jeunes gens se sont fiancés : « las douas bestias sount fachas », dira-t-on. Voici un mot spirituel : un tel s'est ruiné sottement « a fach couma lou calici d'a Sen Viansa : s'es désargentât ! ». Un libéral a cessé les largesses : « s'es fach mal à la mà que donava. » Ailleurs, la malice devient trop réaliste, et le patois brave alors l'honnêteté.

Toutes ces paroles sont des témoins intéressants tantôt de la psychologie, tantôt de l'originalité du langage populaire.

La Bréjaude

Un des traits les plus caractéristiques de la cuisine limousine est la *bréjaude*, savoureuse soupe aux choux, accompagnée d'un fort morceau de lard, le *bréjou*. C'est à la fois une soupe et une potée, qu'on aime à voir fumer dans les écuelles rousses où s'édifie une pyramide de choux, de pommes, de poireaux et de raves, savamment dosés en une succulente synthèse.

Dans cette potée qui cache et imprègne les « tailles » de pain, la cuillère doit se tenir debout. C'est une hérésie de « tremper » la bréjaude dans un bol en porcelaine évasé, ou une grande soupière. Il faut une écuelle en terre vernissée et qui ne soit pas neuve, mais purgée de toute odeur d'argile et craquelée par le feu du four où on l'a chauffée remplie de cendres. Précautions symptomatiques, rite ancestral. La cuisson elle-même de la bréjaude comporte une série d'opérations graduées.

Accompagnée du « chabrol », notre bréjaude a des vertus apéritives et toniques. « Co fai dou be ente co passo. Et qu'échivo lou médeci ». Quant au bréjou, en principe il revient au maître de maison. Le volume du dit morceau de lard est l'indice du confort de la maison et de la générosité des habitants : si le bréjou est trop menu, la soupe fait « les petits yeux » : famille de ladres.

La bréjaude a été célébrée en prose et en vers. Le poète limogeois Edouard Michaud la nomme « le cordial parfum de la maison ». Le poète patoisant qui se surnommait plaisamment L'échodier, en a écrit la recette et célébré les charmes : « L'io ré tan... Per échàra et tundi lou parpai ! » On a le droit de penser que la bréjaude, reconfortante manne de nos ancêtres à travers des siècles, a contribué à faire une race sobre, saine et robuste.

La "Jovence" en Limousin

Nos ruraux possèdent toutes sortes de procédés secrets, non seulement pour se préserver du « mauvais œil », mais encore pour en détruire les effets. Un des plus curieux est le marchandage par un *Jovent*.

Soit, par exemple, le cas d'une vache qui ne veut pas laisser têter son veau. Dès que le fait est établi, on prévient un paysan des environs qui a la réputation de *Jovence*. Ce dernier vient à la ferme et s'informe : « Il paraît que vous avez une vache à vendre ici », etc... Suit alors le dialogue bien connu, qui se termine naturellement par un accord sur un prix. Mais au moment de régler, le *Jovent* trouve un prétexte quelconque pour ne pas prendre livraison de la bête. Cependant pour bien marquer que l'accord est définitif, il remet à titre d'arrhes, une pièce de monnaie au vendeur. Après cette opération tout rentre dans l'ordre.

Si l'on analyse le procédé, on voit immédiatement qu'il n'y a pas simulacre de vente, mais vente effective avec transfert de propriété, car c'est dans ce transfert que réside son efficacité. Nos paysans ont remarqué, en effet, que le Destin semble favorable à certaines personnes et notamment aux *Jovents*. S'il en est ainsi, c'est parce que ces *jovents* possèdent un pouvoir psychique personnel capable de faire échec aux actions maléfiques d'origine magique et notamment au « mauvais œil ». Voilà pourquoi un animal « subrevenu » retrouve une santé normale dès qu'il passe sous la dépendance d'un *Jovent*.

La Torne de la Croix Blanche

Il n'y a pas beaucoup de fées, de lutins ou d'esprits follets dans notre province Limousine. Seuls les « Tornes » dont le nom provient vraisemblablement d'un mot patois qui évoque l'idée de « Retour » constituent dans notre pays les représentants du monde fantastique.

Les Tornes sont des apparitions nocturnes, de plein air, des dames blanches qui se manifestent dans certains lieux élus, toujours les mêmes, carrefours, alentours de vieux arbres, chaussées d'étangs où elles se dressent tout à coup pour le plus grand effroi des promeneurs attardés. Ce sont de grandes formes blafardes aux traits indistincts dont la mission terrestre consiste à jeter la frayeur et la crainte dans les âmes pécheresses ou les consciences chargées.

A Saint-Just-le-Martel, une de ces Tornes limousines surgit de temps à autre dans un de ces endroits prédestinés qu'affectionnent ses semblables. C'est à la limite de plusieurs propriétés, à l'orée d'un bois que se trouve le théâtre de ses exploits. Il y a là un rond-point, poste de chasse classique, rendez-vous d'amoureux avec un banc de gazon en demi lune au centre de laquelle le spectre attendra selon le cas, les ivrognes en goguette, les maris infidèles, les voleurs de légumes, les mauvais voisins qui, nuitamment déplacent les bornes. Indulgente pour les auteurs de menus délits champêtres, pour les braconniers et les galants, elle est impitoyable pour les mortels plus coupables auxquels elle inspirera une peur salutaire.

Il y a quelque 80 ans, peut-être pour conjurer l'apparition, une Croix Blanche comme le fantôme fut érigée sur les lieux mêmes où celui-ci avait établi son intermittente résidence. Par un rapprochement imprévu il fut désormais désigné sous le nom de « la Torne de la Croix Blanche » qu'il a conservé jusqu'à nos jours.

Revue Régionalistes

La première réalisation du Centre d'Etudes Régionalistes de Limoges a été la création de la revue régionaliste « Notre Province » (janvier 1942), ses fondateurs ayant estimé que la publication d'un périodique régional était l'élément premier et indispensable de toute action dans le cadre de la Province.

Malgré les difficultés présentes, cette revue a atteint le but qu'elle s'était fixé, et le succès qu'elle a obtenu au cours de ses deux premières années d'existence est des plus flatteurs. Il est à souhaiter, qu'en dépit des événements contraires, elle continue à se répandre dans toute la France maintenant, et à l'étranger. M. Brousse signale à ce sujet les abonnements souscrits par le Ministère des Affaires Etrangères, la vi^e Région Economique et la Municipalité de Limoges, en faveur des instituts français, des principaux établissements culturels et économiques des pays neutres, où *Notre Province* fait utilement connaître le Limousin et le Périgord.

M. Brousse signale quelques autres revues provinciales : *Quercy*, *la Revue d'Arles*, *Auvergne*, *la Tramontane*, *l'Echo des Provinces*. Il rappelle l'éphémère revue départementale *Corrèze*, qui, malgré une bonne présentation, n'était pas viable, parce qu'à rayon d'action trop réduit.

Il présente ensuite des spécimens de *Nos Provinces* et de *Soleil de France*, publications qui, avec le concours de *Notre Province*, préparent des fascicules consacrés au Limousin et au Périgord.

Il invite, en terminant, les membres du Congrès à collaborer à la rédaction de notre belle revue provinciale par l'envoi d'articles intéressants qui augmenteront encore son attrait. Il fait remarquer qu'elle a déjà publié plusieurs articles intéressants concernant le folklore limousin, notamment, *Les fées en Limousin* (L. Dumazaud), *Le savoir-vivre* (M. du Muraud), *La légende du vent* (A. Goursaud), *La légende en musique du loup garou*, *Les danses limousines*, *les vieux Noël*s (R. Blanchard, qui prépare une anthologie de la chanson populaire en Limousin), etc.



Costume du XVII^e siècle, d'après un dessin du temps

(CLICHÉ DE LA SOCIÉTÉ ARCHEOLOGIQUE DU LIMOUSIN) -

